



N° :113...../AGM/2023

RABAT, LE 15 JUIN 2023

**A Son Excellence
Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Africaine et des
Guinéens Etablis à l'Etranger**

Conakry

OBJET : Avis de grève.

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'Avis de Grève en date du 15 Juin 2023 de la **Fédération Internationale des Etudiants, Doctorants et Stagiaires guinéens de l'Etranger (FIEDOS-GUI)** à compter du **19 Juin 2023**, suite à l'annonce faite par le SNABE, concernant le paiement des arriérés de bourses.

Veuillez agréer, Excellence **Monsieur le Ministre**, l'assurance de ma haute considération.

AMBASSADEUR

Sae. NAMORY TRAORE



A

Fédération Internationale des
Etudiants Doctorants et
Stagiaires Guinéens de
l'Etranger

- Son Excellence Monsieur le Président de la Transition,
- Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'extérieur,
- Monsieur le Ministre Chef de Cabinet de la Présidence,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs de la République de Guinée auprès des pays (Algérie, Fédération de Russie, Royaume du Maroc, République Populaire de Chine, et l'Égypte)
- Monsieur le Directeur Général du Service National des Bourses Extérieures (SNABE)

Objet: AVIS DE GRÈVE

Après concertation entre les différents représentants des associations estudiantines des pays membres de la **Fédération Internationale des Etudiants Doctorants et Stagiaires Guinéens de l'Etranger** (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Russie, Turquie, chine, Arabie Saoudite et Cuba) à l'unanimité viennent par cette présente.

En réponse à l'annonce faite par le SNABE concernant l'engagement des arriérés de bourses :

- La deuxième tranche de 2022 (Avril, Mai et Juin 2022) en fonction de 50 dollars et 60 dollars/ mois respectivement pour la licence et le master (acceptée).
- La première tranche de l'année scolaire 2022-2023 (Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2022) sans tenir compte de la revalorisation annoncée par le Décret D/2022/ 0379 /PRG/ CNRD/ SGG, portant Revalorisation des Bourses des Étudiants Boursiers et des Stagiaires de la Police et de la Protection Civile à l'Etranger.
- L'omission injustifiée et volontaire de plusieurs ayants droit ;
- La non prise en compte des résolutions assorties de nos concertations.

La **Fédération Internationale des Etudiants Doctorants et Stagiaires Guinéens de l'Etranger** demande à l'ensemble des Étudiants Boursiers de s'abstenir de prendre toute somme incomplète et exige :

- 1- Le limogeage de la Direction du SNABE ;
- 2- La réintégration des boursiers omis ;
- 3- Le paiement intégral de l'ensemble des sommes dues (arriérés et compléments de bourse) ;

La Fédération considère que cette situation est un mépris et une provocation de la part du SNABE à l'encontre des paisibles étudiants que nous sommes.

En conséquence, la Fédération Internationale des Etudiants, Doctorants et Stagiaire Guinéens de l'Etranger se donne le droit d'observer une série de manifestations pacifiques à compter du 19 Juin 2023 jusqu'à la satisfaction de nos revendications,

- 1- dans les locaux des représentations diplomatiques guinéennes dans les pays concernés jusqu'à la satisfaction de nos revendications.
- 2- devant le SNABE et le palais Mohamed V, pour les parents et amis des Boursiers pour exiger la prise en compte de nos demandes.

Sincèrement

La Fédération Internationale des Etudiants, Doctorants et Stagiaire Guinéens de l'Etranger.

Moscou, le 15 Juin 2023

Pour les Associations Estudiantines



Mamoudou KOULIBALY

AESBG-Cuba



Aboubacar Toure



Youssouf CAMARA



BANDIOU KOUROUMA



Malick Fofana

